

Communiqué de presse

Messages gouvernementaux sur le financement des infrastructures de transport

Non à l'augmentation de la vignette!

Berne, 18.01.12 – routesuisse – Fédération routière suisse FRS peut soutenir l'adaptation de l'arrêté fédéral sur le réseau des routes nationales. En revanche, elle rejette le passage du prix de la vignette autoroutière de 40 à 100 francs.

routesuisse soutient vigoureusement l'intention d'adapter le réseau des routes nationales aux conditions, exigences et besoins actuels. La Confédération fait ainsi clairement comprendre qu'elle est prête à assumer plus intensément à l'avenir ses responsabilités au niveau de la route. Car une évidence s'impose aujourd'hui de plus en plus sous la forme de bouchons sur les autoroutes et d'un trafic d'évitement indésirable sur le réseau routier subordonné: le Conseil fédéral s'est montré très hésitant en ce qui concerne l'achèvement et l'aménagement du réseau des routes nationales, pour ne pas dire qu'il a fait preuve de négligence. Et cela bien que la répartition modale soit restée quasiment inchangée depuis 1970 (20% pour les transports publics, 80% pour les transports privés) et que celle-ci ne se modifiera pas fondamentalement d'ici à 2030 selon les prévisions de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Le réseau des routes nationales représente l'artère principale ou plutôt la colonne vertébrale du réseau routier helvétique. Il produit un tiers environ de la totalité des prestations de transport du trafic motorisé.

routesuisse rejette la modification de la loi sur la redevance d'utilisation des routes nationales proposée par le Conseil fédéral. D'abord, une hausse du prix de la vignette de 40 à 100 francs est hors de question aussi longtemps que le projet «financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF)», que le Conseil fédéral a également approuvé aujourd'hui, prolonge de manière définitive (RPLP) ou de manière limitée dans le temps (quart NLFA) les transferts financiers de la route au rail et y ajoute même une mesure supplémentaire sous la forme d'une réduction de la déduction fiscale des frais de déplacement accordée aux pendulaires. Les automobilistes attendent de surcroît pour chaque augmentation des redevances routières une plus-value clairement définie, par exemple l'achèvement du réseau des routes nationales ou encore l'augmentation des capacités de ce réseau (par exemple, la suppression des goulets d'étranglement). Or, les plus-values proposées sont extrêmement limitées, alors que le prix de la vignette augmente de deux fois et demi. Les liaisons routières de quelque 390 km nouvellement admises dans le réseau des routes nationales existent déjà. Financées jusqu'ici par les cantons, elles sont désormais prises en charge par la Confédération.

On constate enfin dans le budget 2012 adopté par le Conseil fédéral que le niveau du Financement spécial du trafic routier (FSTR) atteindra fin 2012 encore près de 1,7 milliard de francs. Or, une augmentation des redevances routières ne devrait être envisagée, aux yeux de routesuisse, que si le FSTR tombe au niveau de la réserve de variation, soit 500 millions de francs.

routesuisse – Fédération routière suisse FRS est l'organisation faitière de la branche automobile et du trafic routier suisses. routesuisse réunit 30 associations de la branche automobile et routière ainsi que de nombreuses organisations d'usagers de la route et de moniteurs de conduite. Ses principales organisations de soutien sont le TCS (Touring Club Suisse); auto-suisse (Association des importateurs suisses d'automobiles); l'UPSA, l'Union professionnelle suisse de l'automobile; ACS (Automobile Club de Suisse) et l'ASTAG (Association suisse des transports routiers).